

QUELLES PRÉCAUTIONS JURIDIQUES POUR UTILISER DU CONTENU GÉNÉRÉ PAR L'IA ?

Chaque semaine, nous sélectionnons les meilleures informations du secteur pour vous tourner vers l'avenir.

Au programme de ce bulletin e-DEFI #170 :

Inscrivez-vous au prochain RDV IFTH sur les PFAS, leurs alternatives plus durables, et le cadre réglementaire en cours de construction, qui se tiendra demain à 17h. Les PFAS sont des composés chimiques souvent utilisés dans l'habillement pour leurs comportements intéressants face à l'eau notamment.

Découvrez comment faire bénéficier du Bonus Réparation à vos clients. Lancé hier par Refashion, ce dispositif offre aux consommateurs des aides allant de 7 à 25 euros pour donner une seconde vie à leurs vêtements et chaussures.

Renseignez-vous sur les précautions juridiques à prendre pour utiliser du contenu généré par l'intelligence artificielle. Nous vous partageons des extraits clés d'un article de Glynnis Makoundou, avocate en droit de la mode.

Contribuez au projet DURHABI en partageant à vos clients la deuxième enquête consommateurs de l'IFTH visant à connaître leurs habitudes à l'achat, à l'usage et à l'entretien de leurs vêtements. L'enquête est ouverte jusqu'au 12 novembre.

Sélectionnez un livre sur le thème de la Première Guerre Mondiale à l'occasion de la commémoration de l'Armistice ce 11 novembre.

Très bonne lecture,
Clarisse Reille



RÉGLEMENTATION

RDV IFTH « Actualités Substances dangereuses : focus sur les PFAS dans le secteur textile-habillement » demain à 17h

MODE DURABLE

Lancement du Bonus Réparation pour les vêtements et chaussures



**INNOVATION : QUELLES PRÉCAUTIONS JURIDIQUES POUR
UTILISER DU CONTENU GÉNÉRÉ PAR L'IA ?**
→ [Lire l'article](#)

MODE DURABLE

Partagez à vos clients la deuxième enquête nationale de l'IFTH sur la durée de vie à l'usage des vêtements

CHANGEZ D'AIR

Les meilleurs livres sur le thème de la Première Guerre Mondiale pour commémorer l'Armistice

N'oubliez pas de suivre nos réseaux sociaux pour consulter davantage d'articles écrits ou repérés par le DEFI au quotidien.



Pour envoyer vos suggestions : defi@defimode.org

Votre adresse électronique est susceptible d'être utilisée à des fins d'informations sur les filières de la mode et de l'habillement. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)